

Envoi par courriel

La Rédemption

6212-03-114

Québec, le 12 octobre 2007

Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs
M^{me} Francine Audet
675 boulevard René-Lévesque est
6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à La Rédemption

Madame,

La commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir l'information complémentaire suivante :

Concernant le niveau de bruit qui serait causé par les activités sur le site du LET projeté, le promoteur mentionne que, pour les résidences localisées à proximité, il entend respecter le niveau sonore maximum de 45 dB(A) le jour fixé pour la zone 1 par la note d'instruction 98-01 de votre ministère. Une récente évaluation de l'impact du projet sur le climat sonore a également été effectuée pour les chalets situés aux environs (DA10, p. 2 et 3). Est-ce que le niveau sonore maximum à respecter pour les chalets serait le même que pour les résidences ? Si non, quel serait-il ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

c.c. : M. Jean Mbaraga